

Les élus

Membres du bureau



Alain Fréchou
Président



Claude Cau
Vice-Président



Yoan Rumeau
Vice-Président



David Gardelle
Vice-Président

Le comité syndical est composé de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants.

Les agents

Régis Martinet - directeur en charge de la GEMAPI

Nathalie Ader - responsable administrative

Ségolène Duchêne - chargée de mission rivières

Frédéric Fauré - encadrant brigade verte et technicien de rivières (Jardins du Comminges)

Alexis Morscheidt - apprenti technicien de rivières

Agents de la brigade verte :

Kamel Alhmod
Ahmadzahr Dawlatzai
Gaël Dencausse
Joffrey Dri
Gaëlle Foures
Leny Guillet
Pascale Marie

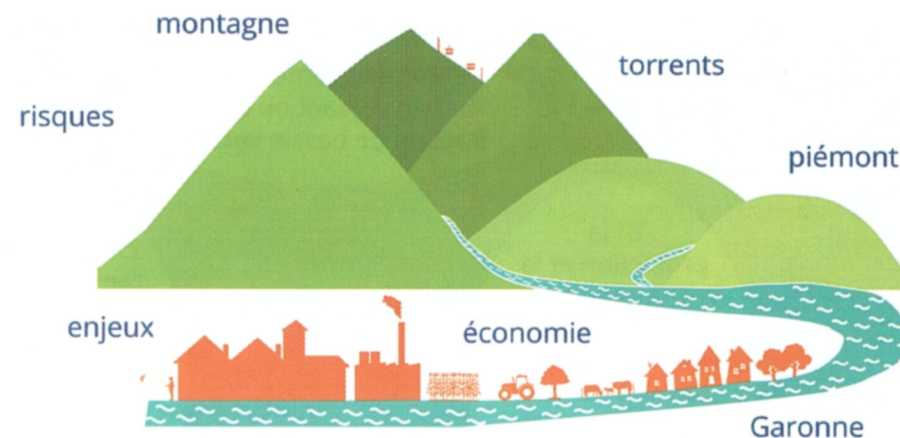
Les partenaires financiers



Impression : IMPRIMERIES FABRHO • Montrejeau • Ne pas jeter sur la voie publique



Un territoire contrasté



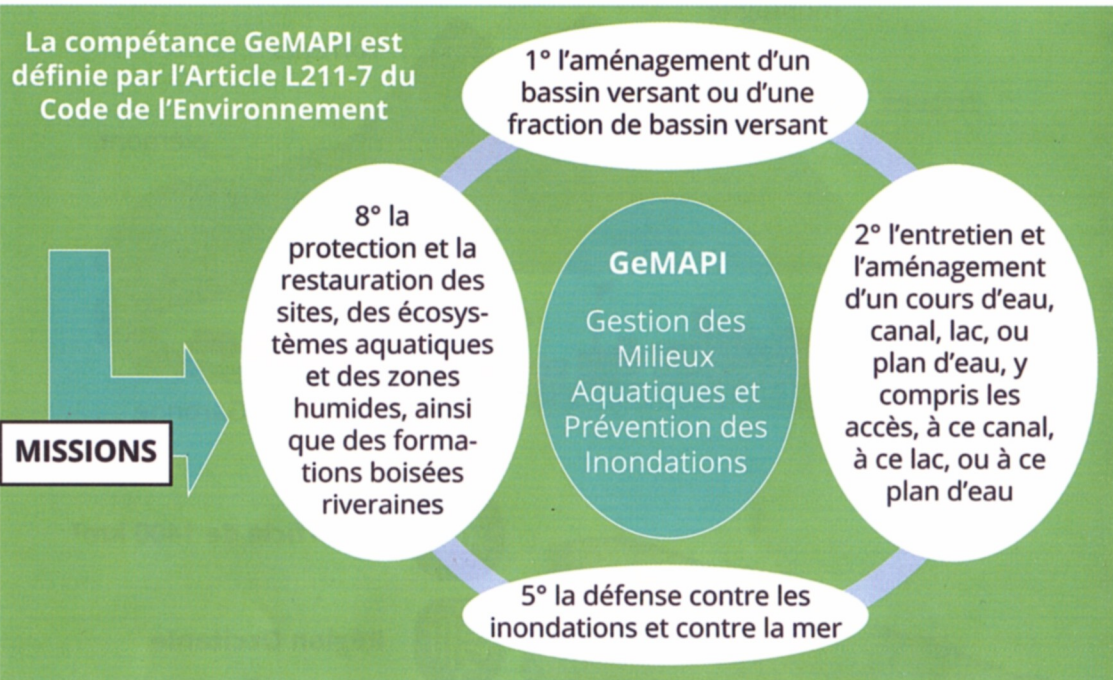
- superficie de 1400 km²
- Région Occitanie
- Département de la Haute-Garonne
- Département des Hautes-Pyrénées
- 173 communes
- 87 000 habitants



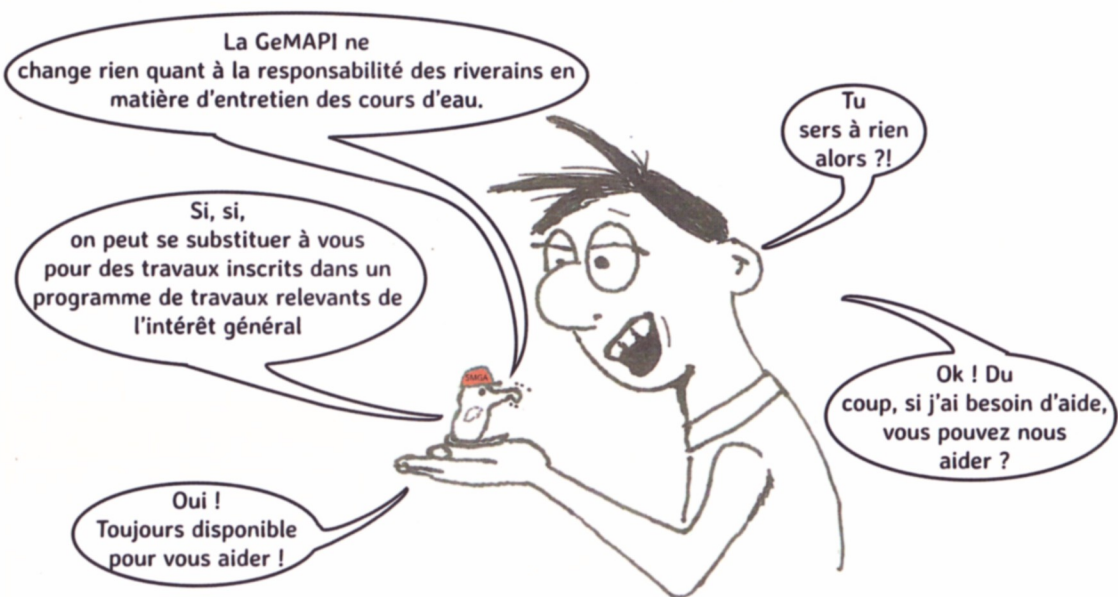
Cela permet une gestion à l'échelle des bassins versants pour plus de cohérence.



Bassin versant : espace géographique alimentant un cours d'eau et drainé par celui-ci.



Et les riverains dans tout ça ?!



Etude globale en cours

Confiée au bureau d'étude : egis

Fev 2021

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic du territoire

Etat des lieux pour harmoniser la connaissance du territoire.

Thématiques : écologie, étiages, crues, processus d'évolution des cours d'eau, milieux aquatiques, enjeux (activités économiques, habitats, infrastructures, patrimoine, biodiversité), etc.



Pour mener à bien cette étude l'équipe Egis sera amenée à se déplacer le long des cours d'eau durant les mois de juin à novembre (des précisions seront apportées sur le site internet), y compris sur les parcelles privées. Nous vous remercions de leurs réserver le meilleur accueil.

Méthodes : valorisation des études existantes et prospection de terrain

Elaboration d'un diagnostic qui permettra d'identifier les problématiques du territoire en rapport avec l'état ou le fonctionnement de nos cours d'eau.

Nov 2021

Phase 2 : Définition des objectifs de gestion

Définition des orientations de gestion prioritaires répondant aux besoins du territoire, aux contraintes réglementaires, aux attentes des partenaires institutionnels, etc.

Méthode : mener une concertation et une coconstruction avec les élus, les usagers locaux et les partenaires institutionnels.

Pour mener les ateliers de concertation, 5 commissions géographiques ont été créées avec des élus référents :

Pique :	M. Cau et M. Lagleize
Garonne Amont :	M. Demange et M. Ladeveze
Ourse :	Mme Abadie et Mme Montes
Ger-Job :	Mme Ségard et M. Favarel
Garonne Moyenne/ Noue :	Mme Rouède et M. Gardelle

Fev 2022

Phase 3 : Définition d'un programme de gestion à long terme

Définition d'un programme de gestion (entretien et restauration) pluriannuel des cours d'eau du SMGA

Définition d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP) pour l'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)



Pour plus d'information sur l'avancement de l'étude, rejoignez-nous sur notre site internet : <https://sm-garonne-amont.fr>

Mars 2022

